

**Communiqué de presse :**

**BH ASSURANCE**

**Siège Social :** Lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -Tunis -1003

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société BH Assurance s'est tenue le 08-04-2021 et a décidé :

- ✓ La distribution d'un dividende de 1 dinar par action à partir du 15.04.2021, soit un montant total de 2 660 000DT, dont un montant réservé aux seuls actionnaires personnes physiques de 440 000D qui sera prélevé sur les résultats reportés provenant des Réserves Extraordinaires constituées au 31.12.2013 et qui ne sera pas soumis à la retenue à la source conformément au paragraphe 7 de l'article 19 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014.

---

(\*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité